

## Surveillant de port

Désigné par l'autorité territoriale, le surveillant de port assure les pouvoirs de police attribués aux officiers de port et officiers de port adjoints dans les ports où l'exécutif territorial est investi du pouvoir de police portuaire.

### Secteurs d'activités:

Police portuaire

### Nature du travail:

Son travail consiste à :

- faire appliquer le règlement particulier de police et les différentes réglementations sur la zone portuaire.
- réguler le trafic des navires et des bateaux sur le plan d'eau.
- enregistrer les mouvements d'entrée et de sortie
- vérifier les titres d'assurance
- constater et relever les infractions .
- contrôler les déclarations concernant les marchandises dangereuses et leur adéquation avec les divers règlements.
- donner l'alerte, prendre les mesures appropriées en cas de sinistre et effectuer un rapport.

Zone de Dégrad des Cannes  
97354 Rémire-Montjoly

☎ : +594 594 29 96 60

☎ : +594 594 29 96 63

[www.portdeguyane.fr](http://www.portdeguyane.fr)

[gpm@portdeguyane.fr](mailto:gpm@portdeguyane.fr)